



Agir pour
la biodiversité



LA BIODIVERSITE DE LA LOIRE

Les fringilles d'altitude

Loire
LE DÉPARTEMENT

LPO Auvergne-Rhône-Alpes
Siège social: 100 rue des Fougères 69009 Lyon
04 37 61 05 06 - auvergne-rhone-alpes@lpo.fr
auvergne-rhone-alpes.lpo.fr



REFERENCE DU DOCUMENT

TRANCHAND, B. 2024. La biodiversité de la Loire. Les Fringilles d'altitude - 2024. 21 pp

REDACTION ET VALIDATION

Objet	Personne
Rédaction	Bertrand TRANCHAND – Chargé de mission
Relecture et validation	Nicolas LORENZINI – Chargé de mission Emmanuel VERICEL – Chargé de mission

STRUCTURE

Réalisé par :

LPO Auvergne-Rhône-Alpes DT Loire

Adresse : Maison de la Nature 11 rue René Cassin 42000 Saint Etienne

Email : bertrand.tranchand@lpo.fr

Tél : 06 19 43 43 62



Agir pour
la biodiversité

CREDITS PHOTO

Page de garde : Tarin des aulnes © René Diez

SOMMAIRE

1. Contexte	4
2. Présentation des espèces	4
2.1. Bouvreuil pivoine (<i>pyrrhula pyrrhula</i>)	5
2.2. Tarin des aulnes (<i>Spinus spinus</i>)	6
2.3. Venturon montagnard (<i>Carduelis citrinella</i>)	7
2.4. Statuts de conservation	8
3. Inventaires 2024	9
3.1. Méthodologie	9
3.2. Résultats	11
3.2.1. Bouvreuil pivoine	11
3.2.2. Tarin des aulnes	15
3.2.3. Venturon montagnard	18
4. Menaces	19
5. Préconisations	20
6. Conclusion	21

Table des figures

Figure 1 : Bouvreuil pivoine mâle © Jean-Paul Bonnet	5
Figure 2 : Tarin des aulnes mâle © René Diez	6
Figure 3 : Venturon montagnard © Aurélien Audevard	7
Figure 4 : Localisation des points d'inventaire © Bertrand Tranchand	10
Figure 5 : Résultats des inventaires concernant le bouvreuil pivoine © Bertrand Tranchand	11
Figure 6 : Répartition des données probable et certaine de bouvreuil pivoine selon l'altitude	13
Figure 7 : Données de reproduction de bouvreuil pivoine des 10 dernières années © Bertrand Tranchand	14
Figure 8 : Résultats des inventaires concernant le tarin des aulnes © Bertrand Tranchand	15
Figure 9 : Répartition des données probable et certaine de bouvreuil pivoine selon l'altitude	16
Figure 10 : Données de reproduction de tarin des aulnes lors des 10 dernières années © Bertrand Tranchand	17
Figure 11 : Données de reproduction du venturon montagnard lors des 10 dernières années © Bertrand Tranchand	18

Table des tableaux

Tableau I : Statuts de conservation	8
Tableau II : Liste des comportements de reproduction	9

1. CONTEXTE

Depuis 2003, le Département de la Loire soutient la LPO via le projet « La Biodiversité de la Loire ». L'objectif de ce dernier est d'améliorer et de vulgariser les connaissances d'espèces sensibles et patrimoniales du département. Une actualisation des données est réalisée via des inventaires ciblés et une plaquette est créée afin de sensibiliser le grand public.

En 2024, la LPO a travaillé sur les fringilles d'altitude, à savoir : le bouvreuil pivoine, le tarin des aulnes et le venturon montagnard. Ces trois espèces se reproduisent dans les boisements d'altitude, et bien qu'observées régulièrement en hiver, elles sont méconnues dans notre département en période de reproduction. Une recherche spécifique a donc été menée ainsi qu'une synthèse des données existantes pour actualiser l'état des connaissances de ces passereaux.

2. PRESENTATION DES ESPECES

La famille des fringillidés regroupe au total 240 espèces. Elles ont toutes la particularité d'avoir un bec plutôt court et fort, adapté à un régime principalement granivore, et une queue échancrée. Dans la Loire, nous pouvons observer facilement le pinson des arbres, nicheur très commun, que l'on observe dans divers milieux. D'autres espèces sont moins communes et considérées comme spécialistes de certains milieux : le chardonneret élégant, le serin cini et le verdier d'Europe qui fréquentent les parcs et jardins, la linotte mélodieuse que l'on trouve dans les milieux agricoles, et le bec-croisé des sapins pour les milieux forestiers résineux. Le grosbec casse-noyaux, observé régulièrement en hiver, est également nicheur dans les forêts de feuillus du département, mais sa grande discrétion ne facilite pas les observations au printemps. Le pinson du Nord est quant à lui seulement hivernant en France, tout comme le sizerin flammé. Enfin, le bouvreuil pivoine, le tarin des aulnes et le venturon montagnard sont trois espèces potentiellement nicheuses en altitude, mais dont les données sont rares en période de reproduction.

2.1. Bouvreuil pivoine (*pyrrhula pyrrhula*)

La silhouette du bouvreuil pivoine est caractéristique, ce passereau étant en effet relativement trapu. Il mesure 16 cm pour un poids d'environ 30 grammes. Le mâle est facilement identifiable avec son ventre et sa poitrine de couleur rouge rosé, sa calotte noire, son dos gris et son croupion blanc. La femelle est plus terne, avec le ventre et la poitrine de couleur brunâtre. Le bec, court et fort, est noir et une barre alaire claire est visible chez les deux sexes.



Figure 1 : Bouvreuil pivoine mâle © Jean-Paul Bonnet

L'aire de répartition du bouvreuil pivoine s'étend sur une grande majorité du continent eurasiatique, et, dans le sud de cette zone, sa présence est étroitement liée aux milieux montagnards. Il occupe une grande partie de la France, si les différents massifs montagneux sont ses secteurs privilégiés, il fréquente également les secteurs de plaine en Bretagne, Normandie, Ile-de-France et Lorraine. A l'inverse, il est absent ou rare dans le bassin de la Garonne, sur le pourtour méditerranéen et dans les vallées du Rhône et de la Saône. Sa population est estimée entre 100 000 et 200 000 couples avec une tendance au fort déclin en France (SUEUR F. & ISSA N., 2015).

Le bouvreuil se reproduit dans les pessières et sapinières, mais également parfois dans d'autres boisements mixtes ou feuillus. La présence de clairières et de sous-bois semble un critère déterminant pour son installation. En plaine, il peut également se reproduire dans les ripisylves, les bosquets et les vergers. Discret, le bouvreuil est le plus souvent détecté grâce à ses cris flûtés, qui sont de courts sifflements monotones. Son chant est quant à lui très peu audible.

Il se nourrit de graines qu'il cherche au sol, ou, le plus souvent, sur les arbres et apprécie particulièrement les bourgeons au printemps. En automne, il mange également de nombreuses graines contenues dans les baies des arbustes. Il capture des invertébrés principalement pour nourrir les jeunes.

Alors que le mâle choisit l'emplacement du nid, c'est à la femelle que revient la construction de ce dernier. Il est souvent installé à moins de 2 mètres de hauteur dans un arbuste, et ressemble à un nid de

corvidé en taille réduite. La ponte est déposée en avril ou mai et compte 4 à 6 œufs de couleur bleu pâle tachés de brun. L'incubation, assurée par la femelle, dure environ 14 jours. Après un élevage au nid durant deux semaines, les jeunes sont volants et suivent le couple encore pendant quelques temps avant de s'émanciper. L'espèce effectue deux voire trois pontes durant le printemps jusqu'en juillet (DUQUET M., 2015). En dehors de la période de reproduction, les bouvreuil pivoine forme des petits groupes qui sont sédentaires ou qui descendent en altitude. Des individus nicheurs en Europe du nord et centrale viennent renforcer les effectifs hivernants en France.

2.2. Tarin des aulnes (*Spinus spinus*)

Le tarin des aulnes est un petit passereau avec une taille de 12 cm et un poids d'environ 12 grammes. Le plumage du mâle est en grande partie jaune, avec le dessus de la tête noire. Une tache noire est également visible sous le bec. Son dos, plus verdâtre, est légèrement strié de noir, tout comme son ventre, qui s'éclaircit pour devenir blanc au bas du ventre. Deux barres alaires noires sont bien visibles. Le bec, de couleur clair, est conique mais toutefois assez fin et pointu. Le plumage de la femelle est beaucoup plus terne, et seules quelques traces jaunâtres sont visibles sur la tête, la queue et les ailes. Ces dernières sont légèrement verdâtres alors que le reste du plumage est principalement grisé et strié de noir. Le ventre et la poitrine sont blancs et striés de noir.



Figure 2 : Tarin des aulnes mâle © René Diez

Le tarin des aulnes occupe une vaste aire de répartition en Europe, notamment dans les forêts boréales. En France, il s'agit d'un nicheur sporadique en dehors des principaux massifs montagneux. Il se reproduit dans les boisements d'altitude, notamment dans les aulnaies et bétulaies, ou éventuellement dans les boisements de résineux au-dessus de 1 000 mètres. La population nicheuse en France est estimée à 1 000 – 2 000 couples et la tendance d'évolution de cette dernière n'est pas connue (DECEUNINCK B., 2015).

Bien présent dans le département de la Loire en hiver, il fréquente assidûment les ripisylves, où des groupes importants peuvent être observés se nourrissant des graines des aulnes. Principalement granivore, il lui arrive également de se nourrir de bourgeons et d'invertébrés. En hiver, il n'est pas rare de l'observer sur les mangeoires pour chercher des graines de tournesol. Le nid, construit par la femelle, est généralement installé dans un résineux à une hauteur importante (généralement une vingtaine de mètres), rendant les preuves de reproduction difficile à observer. De petite taille, il est souvent situé à l'extrémité d'une branche latérale. La ponte compte 4 à 5 œufs qui sont couvés par la femelle durant une douzaine de jours. Les jeunes prennent leur envol à l'âge de 14 jours. Une seconde ponte est possible en fin de printemps.

2.3. Venturon montagnard (*Carduelis citrinella*)

L'allure du venturon montagnard peut rappeler celle du tarin des aulnes, puisqu'il est sensiblement de la même taille. Le plumage du mâle est vert jaunâtre, sans motifs sur le ventre et le dos. Sa nuque et le dessus de la tête est gris cendré alors que sa face est également vert jaunâtre. Une barre alaire noire est bien visible aussi bien chez le mâle que chez la femelle. Le plumage de cette dernière est plus terne, et les parties grises sont plus étendues, notamment sur le dos et les flancs.



Figure 3 : Venturon montagnard © Aurélien Audevard

Le venturon montagnard est une espèce endémique européenne, seulement présent dans les massifs montagneux allant de la péninsule ibérique aux alpes autrichiennes et slovènes. En France, il est présent dans les massifs montagneux au-dessus de 1 000 mètres, à savoir dans les Alpes, les Pyrénées, le Massif central, le Jura et les Vosges. Il fréquente les boisements clairs de résineux (épicéa, mélèzes), et recherche la présence de zone ouvertes herbacées. On l'observe donc généralement en lisières supérieures des forêts

montagnardes, proches des alpages. La population est estimée à 10 000 - 20 000 couples avec une tendance au fort déclin (BARBARO L. & BLACHE B., 2015)

Sédentaire ou migrateur partiel, il descend en altitude en hiver, formant parfois de petits groupes. Il se nourrit de graines, notamment au sol ou sur les graminées, comme le font les chardonnerets élégants. Il lui arrive également de capturer des invertébrés au printemps et en été. Le nid est construit à la fin du mois d'avril dans un épicéa, à quelques mètres du sol. Les 4 à 5 œufs sont couvés durant 13 jours puis les jeunes sont nourris pendant une quinzaine de jours avant d'être volants. Une seconde nichée est possible durant le printemps.

2.4. Statuts de conservation

Le tableau I ci-dessous liste les statuts de conservation des trois espèces au niveau européen, français et régional.

Tableau I : Statuts de conservation

Nom français	Nom latin	DO	Liste Rouge Européenne	Liste Rouge France Nicheur	Liste rouge régionale Nicheur
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>		LC	VU	VU
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>		LC	LC	VU
Venturon montagnard	<i>Serinus citrinella</i>		LC	LC	NT

Au niveau national, seul le bouvreuil pivoine a un statut de conservation défavorable puisqu'il est classé dans la catégorie VU (vulnérable) alors que le tarin des aulnes et le venturon montagnard sont classés dans la catégorie LC (préoccupation mineur). Au niveau régional, les trois espèces ont un statut défavorable : VU pour le bouvreuil et le tarin, et NT (quasi-menacé) pour le venturon.

Les résultats obtenus au niveau nationale via le programme STOC (Suivis Temporels des Oiseaux Communs) montre un déclin des populations de bouvreuil, notamment une chute importante des effectifs depuis 1989 (-64%). Depuis 2001, les effectifs connaissent une chute de -41%, et cette dernière est évaluée à -28% sur les dix dernières années. En AURA, ce même protocole permet de constater une chute de - 48 % des effectifs pour la période 2001 – 2023.

Concernant le venturon, les faibles effectifs détectés lors de ce programme rendent les résultats plus compliqués à analyser. Une tendance apparait à la baisse depuis 2001 mais les chiffres montrent une augmentation de 28% des effectifs sur les dix dernières années.

Enfin, ce programme n'est pas dans l'état actuel en mesure de donner une image des fluctuations des populations de tarins (viginature.fr).

3. INVENTAIRES 2024

3.1. Méthodologie

Afin de rechercher ces trois espèces, 130 points d'écoute de 10 minutes ont été réalisés dans les massifs boisés du département à savoir : 13 dans les monts de la Madeleine, 7 dans les Bois Noirs, 66 dans les monts du Forez et 44 dans les monts du Pilat. Toutes les espèces contactées (observations visuelles ou contacts auditifs) durant les 10 minutes ont été saisies via un formulaire sur l'application Naturalist. A la fin de la session d'écoute, le chant du tarin des aulnes a été diffusé durant 1 minutes avant de réaliser de nouveau 2 minutes d'écoute. Enfin la même chose a été faite avec le chant du venturon montagnard. Cette méthode d'inventaire appelé « repasse » est régulièrement utilisée pour la recherche d'espèces d'oiseaux (pic mar, rapaces nocturnes, engoulevent d'Europe, courlis cendré). La diffusion du chant du mâle en période de reproduction incite les individus à répondre pour défendre leur territoire face à un éventuel intrus. Cette méthode est à utiliser avec précaution car elle n'est pas sans incidence. En effet, elle incite les oiseaux à se manifester et donc à « gaspiller » de l'énergie inutilement et à s'exposer aux prédateurs. Il est donc important de stopper la repasse dès qu'un oiseau est contacté et localisé. La repasse n'a pas été réalisée pour le bouvreuil pivoine, dont le chant est très peu démonstratif.

Les inventaires ont été réalisés entre le 25/04 et le 05/06 lors de matinées sans vent et sans pluie, durant les 4 premières heures de la journée. Les conditions météorologiques du printemps 2024 ont été compliquées, mais la majorité des matinées ont pu être réalisées dans de bonnes conditions. Les inventaires ont volontairement été débutés à partir de fin avril pour limiter les contacts avec des oiseaux en halte migratoire qui auraient faussé les résultats. Les points d'inventaires sont localisés sur la figure 4 page suivante. Pour chaque observation, un code a été attribué en fonction du comportement de l'oiseau, permettant de le considérer comme nicheur possible, probable ou certain. Le tableau II ci-dessous précise les comportements pour chaque catégorie.

Tableau II : Liste des comportements de reproduction

Nicheur possible	Nicheur probable	Nicheur certain
- Individu dans un habitat favorable en période de reproduction - Mâle chanteur	- Mâle chanteur cantonné - Couple dans un habitat favorable - Cris d'alarme - Transport de matériaux / construction de nid	- Individu entrant dans une cavité ou couvant - Individu transportant de la nourriture - Jeunes au nid - Jeunes volants

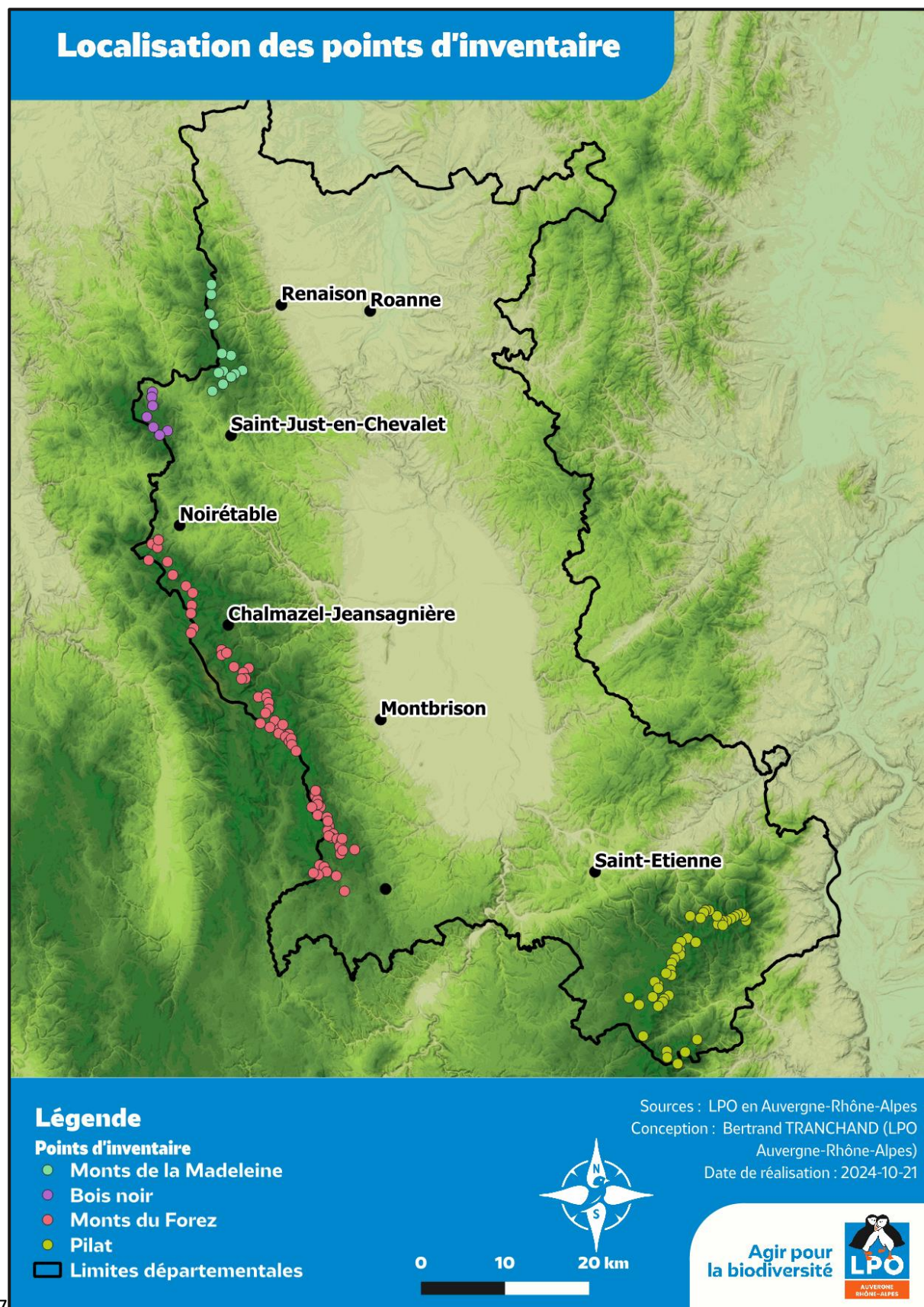


Figure 4 : Localisation des points d'inventaire © Bertrand Tranchand

3.2. Résultats

3.2.1. *Bouvreuil pivoine*

La figure 5 ci-dessous présente les résultats des inventaires 2024 concernant le bouvreuil pivoine.

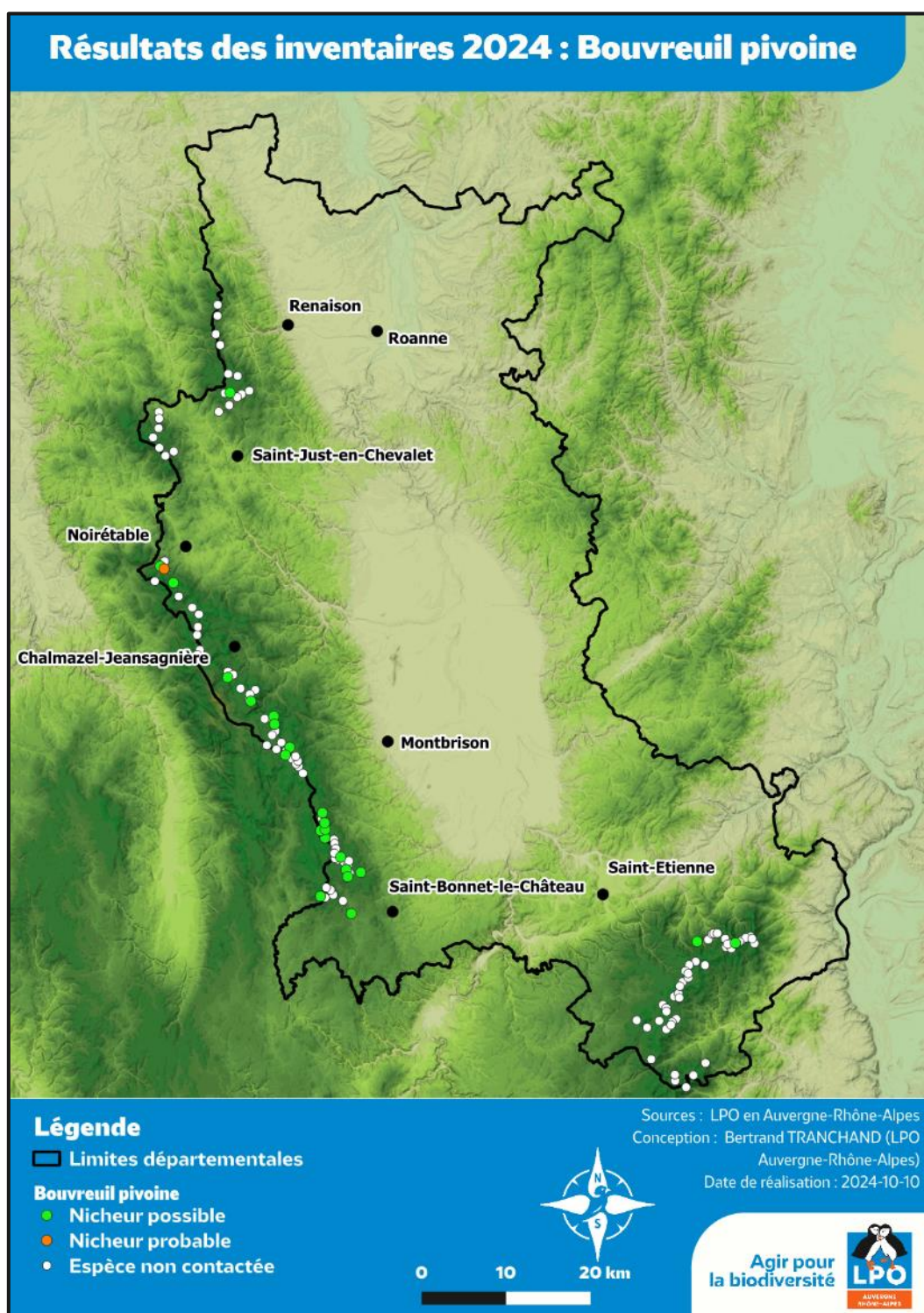


Figure 5 : Résultats des inventaires concernant le bouvreuil pivoine © Bertrand Tranchand

Le bouvreuil pivoine a été contacté sur 23 des 130 points réalisés. Une seule observation a été réalisée dans les Monts de la Madeleine. Il s'agit d'un individu considéré nicheur possible sur la commune de La Tuilière. L'espèce n'a pas été contactée dans les Bois Noirs. Le secteur des Monts du Forez est celui où le plus d'observations ont été réalisées puisque le bouvreuil a été inventorié sur 20 points. Cependant, une seule concerne un couple et permet de considérer l'espèce comme « nicheuse probable ». Partout ailleurs, le comportement des oiseaux n'a pas permis d'obtenir un statut de reproduction autre que celui de « nicheur possible ». L'espèce a été observée sur les communes de Noirétable, Chalmazel-Jeansagnière, Sauvain, Saint-Bonnet-le-Courreau, Roche, Lérigneux, Gumières, la Chapelle-en-Lafaye, Marols, Montarcher et Estivareilles. Dans le Pilat, seulement deux observations ont été réalisées sur les communes de Véranne et de la Valla-en-Gier, et concerne des individus considérés « nicheur possible ».

La figure 6 page 13 présente les données de reproduction de bouvreuil pivoine sur les dix dernières années, à savoir la période 2015 – 2024. Au total, près de 1 400 données sont disponibles dont 9 données de reproduction certaine, 285 données de reproduction probable, et 1 114 données de reproduction possible.

Cette carte nous permet de voir que sur les 10 dernières années, l'espèce est essentiellement répartie sur les Monts de la Madeleine, les Bois Noirs, les Monts du Forez et le Pilat. Si des observations ont eu lieu sur les parties les plus basses des Monts de la Madeleine, il s'agit seulement de données de reproduction possible. Dans les Monts du Forez, les secteurs occupés par l'espèce semblent plus étendus, mis à part dans le sud où, étrangement, l'espèce est absente dans le secteur de Boisset-Saint-Priest, Chenereilles et Saint-Jean-Soleymieux.

Trois observations ont été réalisées sur la commune de Saint-Christo-en-Jarez, dans les Monts du Lyonnais en avril 2018 et mai 2020. Plus au nord, l'espèce est mentionnée dans le secteur de Machézal où un individu cantonné a été noté en mai 2022. Dans le nord-est du roannais, un individu a été noté début août 2020 sur la commune de Mars et est considéré comme nicheur possible. Enfin, l'espèce est mentionnée deux fois dans la plaine du Forez. Les deux données ont été réalisées en juin 2018, la première sur la commune de Chambéon, et la seconde sur la commune d'Andrézieux Bouthéon.

Il est intéressant de se pencher sur les données de reproduction certaine qui sont peu nombreuses. Une seule concerne les Monts de la Madeleine. Il s'agit d'un jeune à peine volant (présence de duvet) noté le 08/09/2018 sur la commune de Cherier. Cette donnée montre que l'espèce peu se reproduire relativement tard en saison (probable troisième nichée de l'année).

Dans les Bois Noirs, un adulte avec deux jeunes a été observé à Saint-Romain-d'Urfé le 28/05/2015. Il s'agit de la donnée de reproduction certaine la plus basse en altitude (641 mètres).

Les données de reproduction certaine sont au nombre de 6 pour les Monts du Forez : un nid avec des jeunes est observé dans un genévrier d'ornement le 12/06/2016 à Saint-Bonnet-le-Courreau, une famille avec des jeunes volants est notée le 02/06/2017 à Estivareilles, des familles avec des jeunes volants sont respectivement observées le 02/06/2017, le 17/06/2017 et le 19/07/2019 à Estivareilles, la Chapelle-en-Lafaye et Lérigneux (données de reproduction certaine la plus haute avec une altitude de 1 226 mètres). Un mâle avec un jeune a également été noté le 11/08/2018 à Saint-Didier-sur-Rochefort.

Enfin, un couple accompagné de 4 jeunes est noté le 08/06/2024 sur la commune de Montarcher. Concernant le Pilat, une famille avec des jeunes volants a été observée le 20/06/2022 sur les hauteurs de Saint-Etienne.

Le graphique ci-dessous présente le nombre de données de bouvreuil pivoine nicheur probable et certain selon l'altitude sur les 10 dernières années. Les données de reproduction possible ont volontairement été écartées.

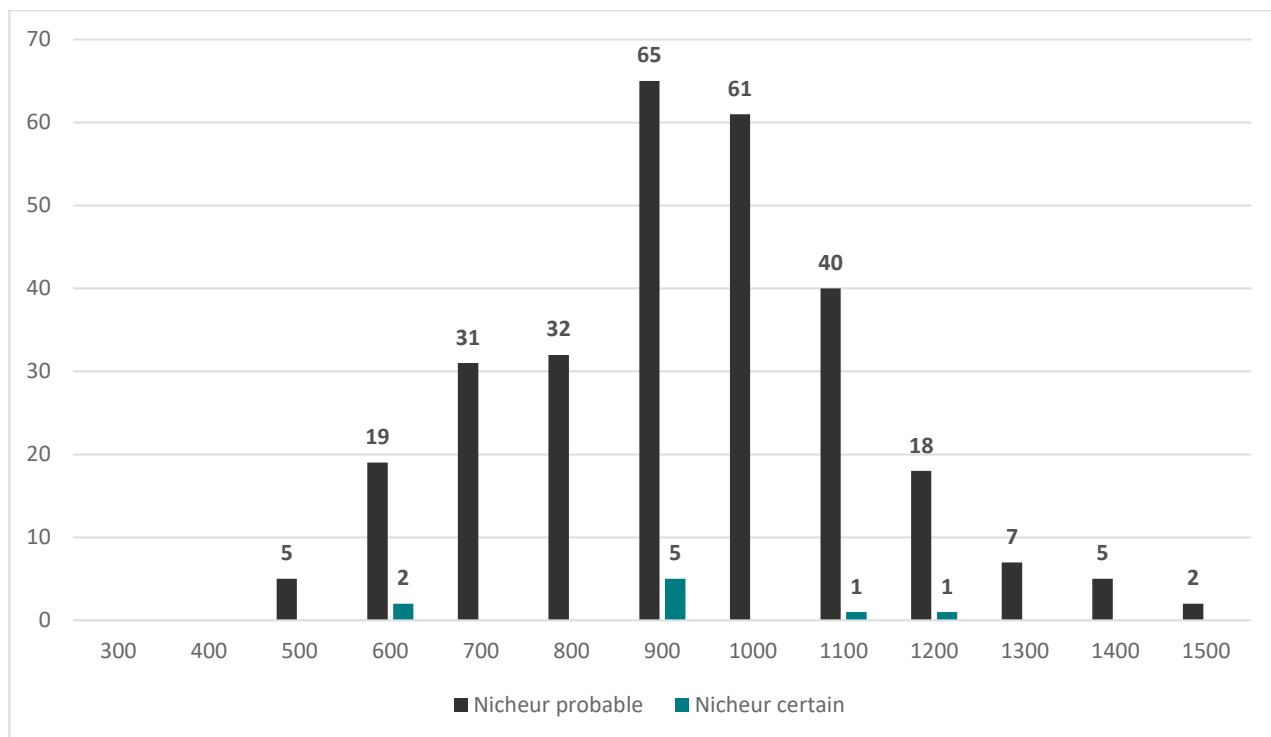


Figure 6 : Répartition des données probable et certaine de bouvreuil pivoine selon l'altitude

Les données de reproduction probable sont réparties entre 500 mètres et 1 500 mètres d'altitude et les données de reproduction certaine entre 600 et 1 200 mètres d'altitude. La majorité des données est comprise entre 900 et 1 100 mètres d'altitude.

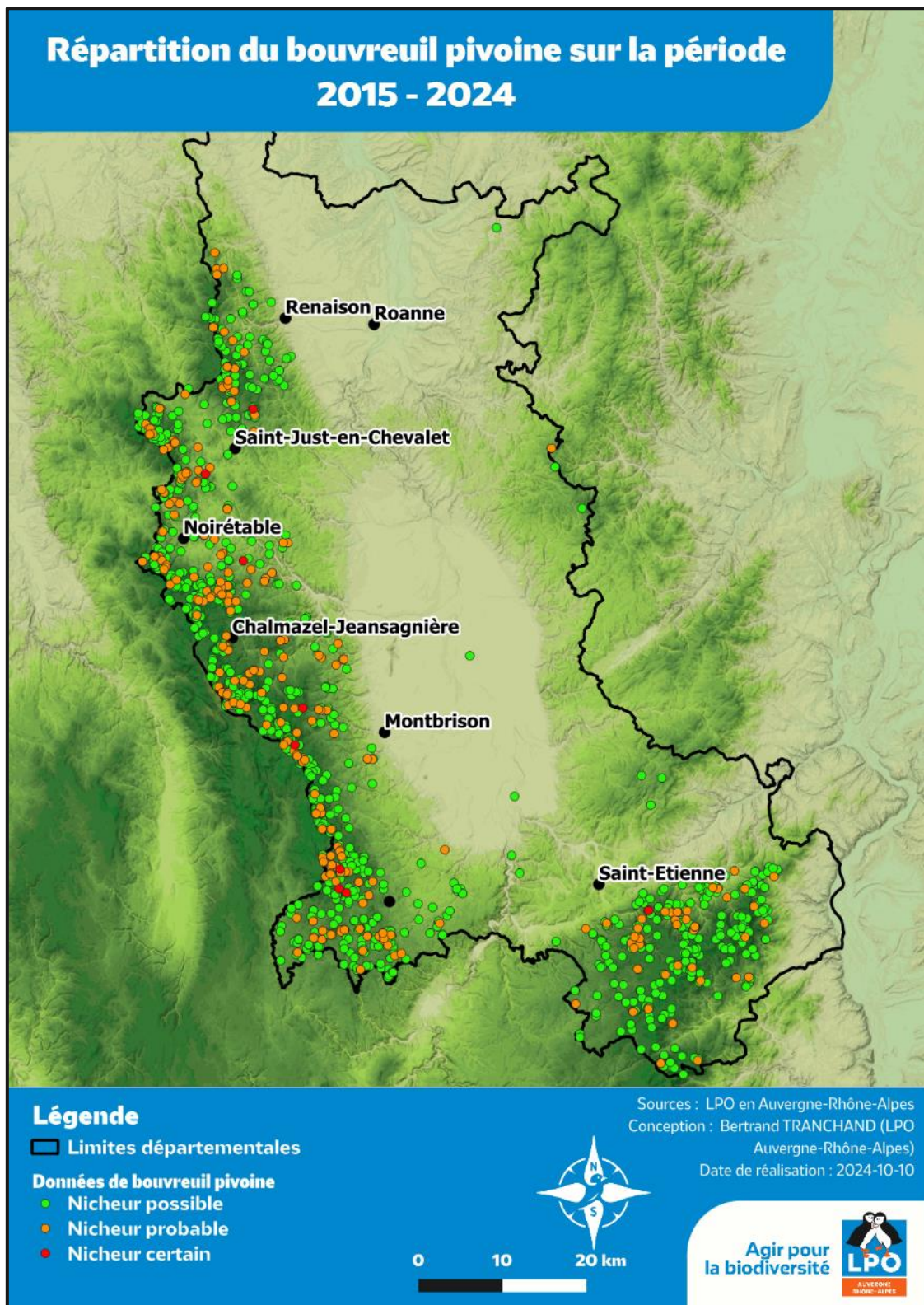


Figure 7 : Données de reproduction de bouvreuil pivoine des 10 dernières années © Bertrand Tranchand

3.2.2. *Tarin des aulnes*

La figure 8 ci-dessous présente les résultats des inventaires 2024 concernant le tarin des aulnes.

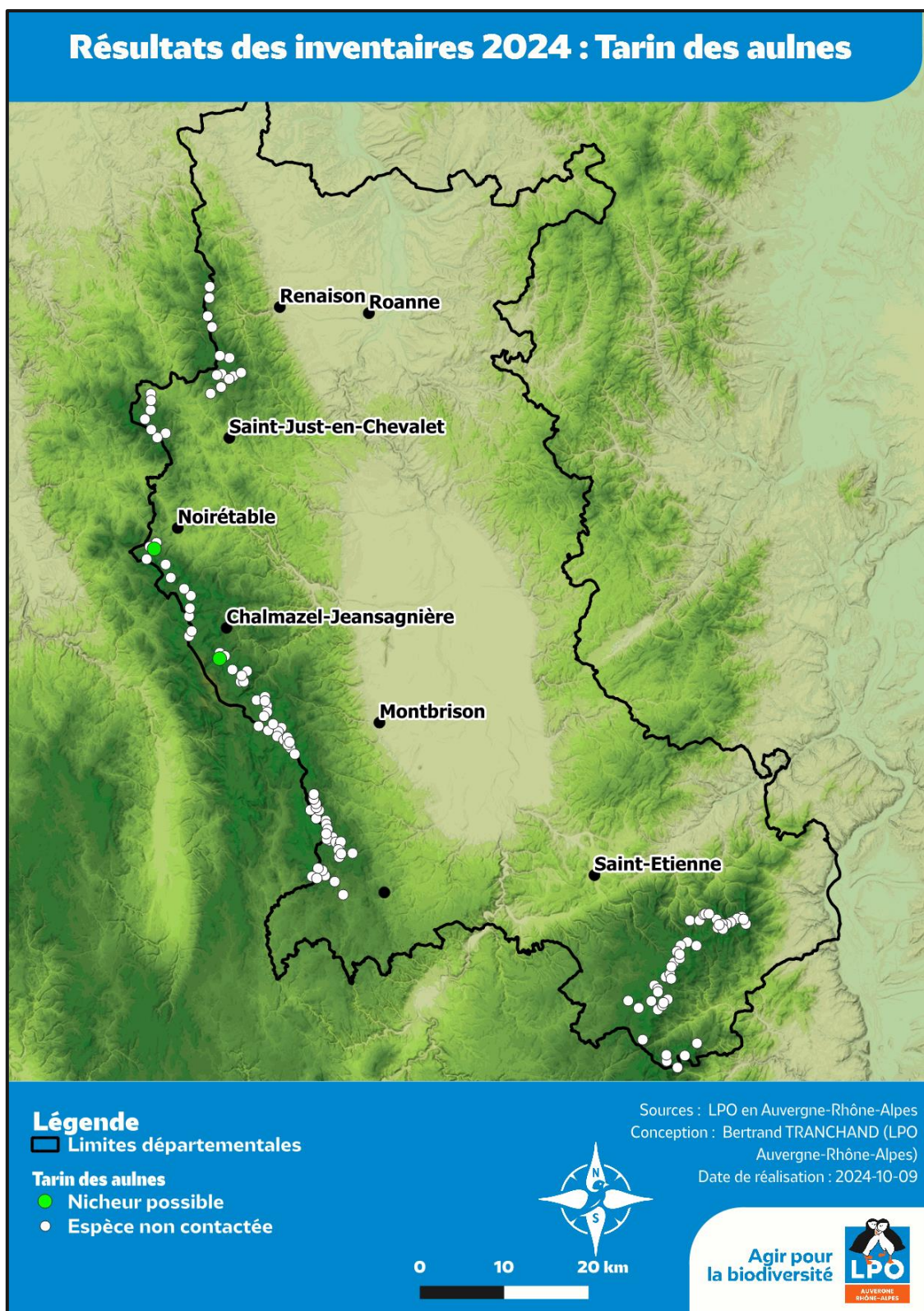


Figure 8 : Résultats des inventaires concernant le tarin des aulnes © Bertrand Tranchand

Le tarin des aulnes n'a été observé que deux fois durant les inventaires de 2024 : le 29/05 à Chalmazel-Jeansagnière et le 05/06 à Noirétable, donc uniquement dans les Mont du Forez. Il s'agissait d'individus seuls, considérés « nicheurs possible ».

La figure 10 page 17 présente les données de reproduction de tarin des aulnes sur la période 2015 – 2024. Les données de nicheur possible notées avant le 15/05 ont volontairement été écartées afin de limiter le risque de confusion avec des individus encore en migration ou en halte. En effet, l'espèce est connue pour être encore présente en avril et début mai sur des zones où elle n'est pas nicheuse.

Au total, seulement 43 données sont disponibles dont 2 données de reproduction certaine, 12 données de reproduction probable, et 28 données de reproduction possible. Cette carte nous permet de voir que sur les 10 dernières années, seulement deux données de reproduction certaine de l'espèce ont été rapportées, les deux dans le Pilat. Il s'agit à chaque fois d'un couple avec deux jeunes observé respectivement le 05/07/2015 et le 19/07/2023 au Bessat et à Thélis-la-Combe. Notons que trois données probables sont disponibles sur ce secteur géographique et correspondent à l'observation de couples, dont un construisant un nid sur la commune de Saint-Régis-du-Coin le 26/04/2020. Dans les Monts du Forez, 8 données de reproduction probable sont disponibles sur les communes de Gumières, Lérigneux, la Valla-sur-Rochefort, Noirétable, Lézigneux, Sauvain, Essertines-en-Châtelneuf et Montarcher. Il s'agissait à chaque fois de l'observation d'un couple, et, pour la donnée à Montarcher, ce dernier était cantonné. Dans les Bois Noirs, aucune observation d'individu nicheur n'a été réalisée. Dans les Monts de la Madeleine un couple a été observé en juillet 2020.

Le graphique ci-dessous présente le nombre de données de tarin des aulnes nicheurs probable et certain selon l'altitude sur les 10 dernières années. Les données de reproduction possible ont volontairement été écartées. Les données de reproduction probable sont comprises entre 600 et 1 400 mètres d'altitudes. Les deux données de reproduction certaines sont quant-à-elles situées entre 1 100 et 1 200 mètres d'altitude.

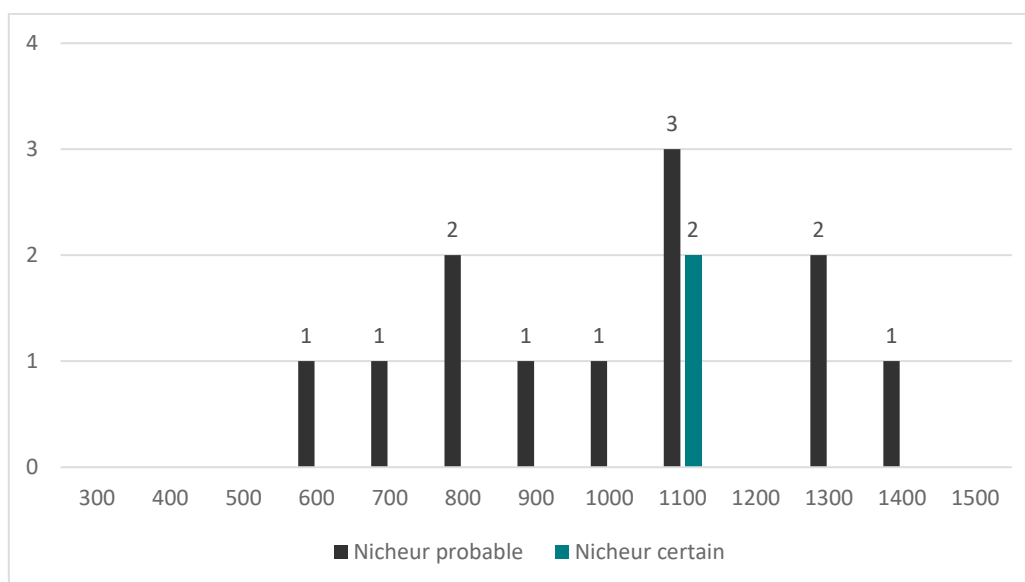


Figure 9 : Répartition des données probable et certaine de bouvreuil pivoine selon l'altitude

Répartition du tarin des aulnes sur la période 2015 - 2024

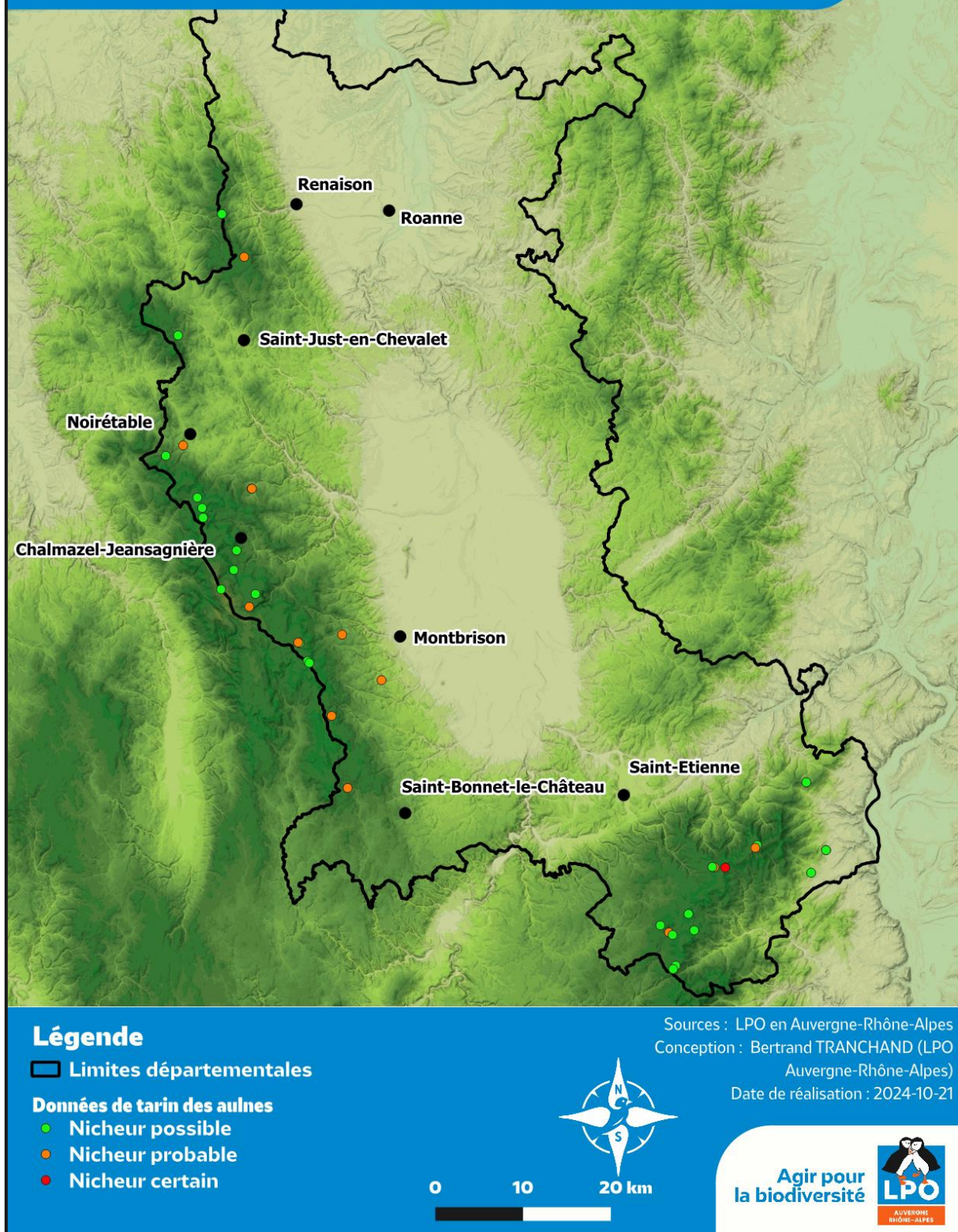


Figure 10 : Données de reproduction de tarin des aulnes lors des 10 dernières années © Bertrand Tranchand

3.2.3. *Venturon montagnard*

Le venturon montagnard n'a pas été contacté durant les inventaires 2024. La figure 11 ci-dessous localise les données de reproduction de l'espèce sur les 10 dernières années.

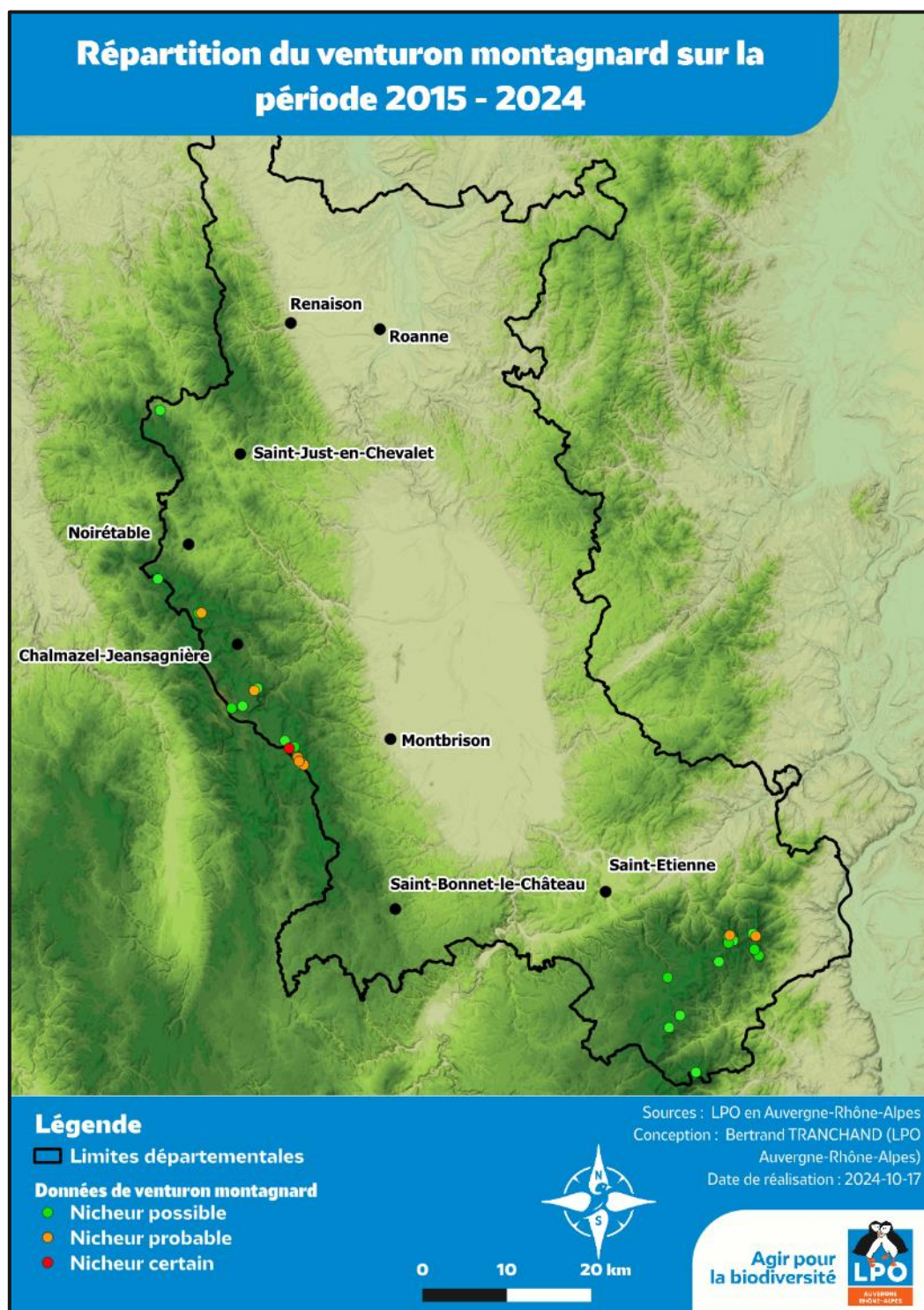


Figure 11 : Données de reproduction du venturon montagnard lors des 10 dernières années © Bertrand Tranchand

Sur les 10 dernières années, 36 données de reproduction du venturon sont disponibles : 28 données de reproduction possible, 7 de reproduction probable et une seule de reproduction certaine.

Dans les Monts de la Madeleine, aucune donnée ne mentionne l'espèce. Dans les Bois Noirs, une seule observation a été réalisée. Il s'agit d'un individu détecté par son cri en avril 2019 à Saint-Priest-la-Prugne. Sur ce secteur, l'espèce est donc considérée nicheuse possible.

Dans les Monts du Forez, l'espèce a été contactée sur 6 communes : Noirétable, la Chambonie, Lérigneux, Roche, Chalmazel-Jeansagnière et Sauvain. Le venturon est considéré comme probablement nicheur sur ces deux dernières communes (observation de couple ou de mâle chanteur cantonné) et une seule donnée de reproduction certaine est disponible sur la commune de Lérigneux. Il s'agit d'une famille avec des jeunes volants observée le 07/06/2018 dans le secteur de Pierre Bazanne. Concernant le Pilat, l'espèce a été notée sur 9 communes : Burdignes, Colombier, Doizieux, Graix, Saint-Genest-Malifaux, Saint-Régis-du-Coin, la Vallée-en-Gier, la Versanne, Doizieux et Veranne. L'espèce est considérée nicheuse probable seulement sur ces deux dernières communes. En effet, un couple a été noté le 14/04/2017 au Col de l'Oeillon à Veranne, et un autre sur les landes sommitales de Doizieux le 22/06/2016.

4. MENACES

Comme nous l'avons déjà vu, les trois espèces étudiées en 2024 ont un statut de conservation défavorable au niveau régional. Bien que le bouvreuil pivoine soit l'espèce la plus commune des trois en période de reproduction dans la Loire, les suivis nationaux montrent une chute des effectifs plutôt alarmante. Plusieurs menaces semblent peser sur ces espèces d'altitude. Le changement climatique qui s'amorce depuis plusieurs années et qui risque de s'amplifier est une des menaces principales qui pèse sur l'ensemble de ces trois espèces d'altitude, avec notamment le recul altitudinal des habitats favorables et toutes les perturbations que cela peut engendrer concernant la quantité et la disponibilité de la ressource alimentaire. Le changement des pratiques sylvicoles, avec la diminution des boisements naturels au profit des plantations résineuses monospécifiques, est également défavorable à ces espèces. Le bouvreuil apprécie la présence de zones arbustives, notamment pour se nourrir, et la régularisation des massifs ne lui est guère favorable. La disparition des zones humides, et notamment l'assèchement des tourbières d'altitude, influe également sur les milieux favorables à la reproduction du tarin des aulnes. La destruction du bocage, même en plaine, semble impacter les populations de bouvreuil, notamment en période hivernale. En hiver, la propagation des épizooties sur les sites de nourrissage peut engendrer la mort de nombreux oiseaux. Cette problématique touche notamment les tarins dont des groupes importants peuvent venir se nourrir sur les mêmes sites, notamment aux mangeoires en hiver.

5. PRECONISATIONS

Afin de favoriser le maintien des fringilles d'altitude, les différentes préconisations sont les suivantes :

- Préserver les massifs boisés naturels
- Limiter les plantations mono-spécifiques et les coupes rases
- Préserver les zones humides
- Mettre en place des bordures arbustives en limites de parcelles forestières
- Favoriser la présence de bosquets et du bocage
- Eviter les agrainages de masse, et nettoyer régulièrement les mangeoires des résidus de graines.
- Préserver les tourbières et notamment celles boisées.

6. CONCLUSION

Le statut de conservation défavorable du bouvreuil pivoine, du tarin des aulnes et du venturon montagnard sur la liste rouge AURA a encouragé la LPO à mener un inventaire de ces 3 espèces en 2024. La réalisation de 130 points d'écoute répartis sur les Monts de la Madeleine, les Bois Noirs, les Monts du Forez et le Pilat ont permis de rechercher ces trois fringilles d'altitude dans des milieux potentiellement favorables où ces espèces avaient été observées par le passé. En parallèle, une synthèse des données de nidification des 10 dernières années a permis d'actualiser les connaissances sur ces espèces. Le bouvreuil, contacté sur 23 des points, est le plus abondant et il est nicheur sur les 4 massifs. Le tarin des aulnes n'a été contacté que sur deux points en 2024, dans les Bois Noirs et les Monts du Forez. Nicheur beaucoup plus rare, les seules données de reproduction certaine des dix dernières années sont localisées sur les hauteurs du Pilat. Enfin, le venturon n'a pas été contacté lors des inventaires spécifiques. La synthèse des données sur la période 2015 montre que l'espèce est principalement présente dans les Monts du Forez et le Pilat, avec des effectifs réduits. Bien qu'aucune tendance sur les populations ligérienne de ces trois espèces n'ait pu être mise en avant, il est probable que le changement du paysage et le changement climatique influence à moyen terme la répartition de ces oiseaux. Le renouvellement du protocole réalisé en 2024 d'ici quelques années pourra permettre de suivre l'évolution des populations des fringilles d'altitudes.

BIBLIOGRAPHIE

BARBARO L. & BLACHE S., 2015, Venturon montagnard, in Issa N. & Muller I. coord.. Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris.

DECEUNINCK B., 2015, Tarin des aulnes, in Issa N. & Muller I. coord.. Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris.

DUQUET M., 2015, Tout sur les oiseaux d'Europe. Delachaux et Niestlé, Paris, 223 p.

GEROUDET P., 1972. Les passereaux III : des pouillots aux moineaux, 287 pp.

RIMBERT P., 1999. Les Oiseaux de la Loire – LPO, 192 pp.

SUEUR F. & ISSA N., (2015), Bouvreuil pivoine, in Issa N. & Muller I. coord. (2015). Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris.